



Ville de SERAING

Dossier n° PUn/2023/28

Référence SPW-Recours :
10012498

Référence SPW-1^{ère} instance :
10009798

RECOURS PERMIS UNIQUE

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 95 DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

La Bourgmestre porte à la connaissance du public qu'un recours a été introduit par **Maître Jean-Marc RIGAUX** auprès du Gouvernement Wallon, contre la **décision du Collège communal du 8 septembre 2023 refusant un permis unique à Mme Nathalie Stella Rosa GRANDE** demeurant rue du Ruisseau 51 à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE.

Le projet consiste à **démolir deux habitations avec une surface commerciale et construire un immeuble de treize logements avec deux surfaces commerciales.**

Le terrain concerné est situé rue de la Station 51-55-57 à 4101 SERAING (JEMEPPE) et cadastré SERAING neuvième division section A n°s 393 X 2, 394 E 4, 394 F 4, 394 D 3, 394 H 4, 394 G 4, 399 M 3.

Le recours est porté à la connaissance du public selon les modalités prévues à l'article D29-22 du livre 1er du Code d'environnement et peut être consulté, uniquement sur rendez-vous, du **18 octobre 2023 au 7 novembre 2023**, à l'adresse suivante :

Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING :

- le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ;
- le jeudi et vendredi de 7h45 à 11h45 ;
- le jeudi de 12h45 à 20h00.

Pour les consultations, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'urbanisme - Courriel : enquete@seraing.be - Tél : 04/330.84.37.

Le recours n'est pas suspensif de la décision attaquée.

SERAING, le 17 octobre 2023.

Pour le collège,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LA BOURGMESTRE,

B. ADAM

D. GÉRADON